



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2600976 - Prairies et forêts inondables du Val de Saône entre Chalon et Tournus et de la basse vallée de la Grosne

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	4
4. DESCRIPTION DU SITE	10
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	12
6. GESTION DU SITE	12

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR2600976

1.3 Appellation du site

Prairies et forêts inondables du Val de Saône entre Chalon et Tournus et de la basse vallée de la Grosne

1.4 Date de compilation

31/05/1995

1.5 Date d'actualisation

17/02/2014

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Bourgogne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr



1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 23/08/2010

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000022796356

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 4,90667°

Latitude : 46,71361°

2.2 Superficie totale

6161 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
26	Bourgogne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
71	Saône-et-Loire	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
71023	BAUDRIERES
71026	BEAUMONT-SUR-GROSNE
71052	BOYER
71089	CHAPELLE-DE-BRAGNY (LA)
71189	EPERVANS
71219	GIGNY-SUR-SAONE
71249	LAIVES
71252	LALHEUE
71283	MARNAY
71296	MESSEY-SUR-GROSNE
71332	ORMES
71336	OUROUX-SUR-SAONE



71384	SAINT-AMBREUIL
71402	SAINT-CYR
71420	SAINT-GERMAIN-DU-PLAIN
71444	SAINT-LOUP-DE-VARENNES
71498	SANTILLY
71522	SIMANDRE
71555	VARENNES-LE-GRAND

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continental (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3150 <i>Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition</i>		61,71 (1 %)		P	A	C	B	A
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin</i>		61,71 (1 %)		P	A	C	A	A
6510 <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>		3702,6 (60 %)		P	A	C	B	A
91E0 <i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>	X	61,71 (1 %)		P	A	C	B	A
91F0 <i>Forêts mixtes à Quercus robur, Ulmus laevis, Ulmus minor, Fraxinus excelsior ou Fraxinus angustifolia, riveraines des grands fleuves (Ulmenion minoris)</i>		308,55 (5 %)		P	A	C	A	A

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1060	Lycaena dispar	p			i	R	DD	C	B	C	B
I	1065	Euphydryas aurinia	p			i	R	DD	C	B	C	B



F	1163	Cottus gobio	p			i	R	DD	C	B	C	B
A	1166	Triturus cristatus	p			i	P	DD	D			
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum	p			i	P	DD	D			
M	1324	Myotis myotis	p			i	P	DD	D			
P	1428	Marsilea quadrifolia	p			i	P	DD	D			
F	5339	Rhodeus amarus	p			i	P	DD	C	C	C	C
F	6147	Telestes souffia	p			i	R	DD	C	B	C	B

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation						
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories				
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D	
A		Triturus helveticus			i	P							X
A		Bufo calamita			i	P	X		X		X		
A		Hyla arborea			i	P	X		X		X		
A		Rana esculenta			i	C							X
A		Rana temporaria			i	C		X	X		X		
B		Podiceps grisegena			i	P			X		X		



B		Podiceps nigricollis			i	P			X		X	
B		Anas penelope			i	P			X		X	
B		Anas crecca			i	P			X		X	
B		Anas clypeata			i	P			X		X	
B		Anas acuta			i	P			X		X	
B		Anas querquedula			i	P			X		X	
B		Aythya marila			i	R			X		X	
B		Somateria mollissima			i	V			X		X	
B		Bubulcus ibis			i	P			X		X	
B		Gallinago gallinago			i	P			X		X	
B		Numenius arquata			i	C			X		X	
B		Tringa erythropus			i	P			X		X	
B		Tringa totanus			i	P			X		X	
B		Tringa stagnatilis			i	P			X		X	
B		Tringa nebularia			i	P			X		X	
B		Tringa ochropus			i	P			X		X	
B		Falco tinnunculus			i	P			X		X	
B		Falco vespertinus			i	P			X		X	
B		Falco subbuteo			i	V			X		X	
B		Cygnus olor			i	R			X		X	
B		Anser fabalis			i	P			X		X	
B		Anser anser			i	P			X		X	
B		Branta bernicla			i	R			X		X	



B		Tadorna tadorna			i	P			X		X	
B		Melanitta fusca			i	R			X		X	
B		Bucephala clangula			i	R			X		X	
B		Mergus albellus			i	P						X
B		Mergus serrator			i	P			X		X	
B		Mergus merganser			i	P			X		X	
B		Accipiter nisus			i	P			X		X	
B		Calidris ferruginea			i	P			X		X	
B		Calidris alpina			i	P			X		X	
B		Charadrius dubius			i	R			X		X	
B		Charadrius hiaticula			i	P			X		X	
B		Charadrius alexandrinus			i	V			X		X	
B		Pluvialis squatarola			i	P			X		X	
B		Calidris canutus			i	P			X		X	
B		Calidris alba			i	P			X		X	
B		Calidris minuta			i	P			X		X	
B		Calidris temminckii			i	P			X		X	
B		Stercorarius longicaudus			i	P			X		X	
B		Larus minutus			i	P			X		X	
B		Larus cachinnans			i	P			X		X	
B		Larus canus			i	P			X		X	
B		Larus fuscus			i	P			X		X	
B		Otus scops			i	R			X			



B		Strix aluco			i	P			X			
B		Merops apiaster			i	P			X		X	
B		Upupa epops			i	P			X		X	
B		Jynx torquilla			i	P			X		X	
B		Riparia riparia			i	P			X		X	
B		Oriolus oriolus			i	P			X		X	
B		Saxicola rubetra			i	P			X		X	
B		Oenanthe oenanthe			i	P			X		X	
B		Turdus pilaris			i	R			X		X	
B		Locustella naevia			i	P			X		X	
B		Acrocephalus schoenobaenus			i	P			X		X	
B		Acrocephalus scirpaceus			i	P			X		X	
B		Acrocephalus arundinaceus			i	P			X		X	
B		Sylvia curruca			i	P			X		X	
B		Muscicapa striata			i	P			X		X	
B		Ficedula hypoleuca			i	P			X		X	
B		Lanius senator			i	R			X		X	
B		Emberiza citrinella			i	R			X		X	
B		Emberiza schoeniclus			i	P			X		X	
B		Miliaria calandra			i	C						X
B		Actites hypoleucos			i	P					X	
F		Esox lucius			i	P			X			
P		Allium angulosum			i	R						X



P		Butomus umbellatus			i	R						X
P		Carex melanostachya			i	R			X			
P		Dactylorhiza incarnata			i	R			X			
P		Euphorbia palustris			i	R						X
P		Gratiola officinalis			i	R						X
P		Myriophyllum alternifolium			i	R						X
P		Oenanthe silaifolia			i	R						X
P		Orchis laxiflora			i	R						X
P		Pulicaria vulgaris			i	R						X
P		Ranunculus ophioglossifolius			i	R						X
P		Scutellaria hastifolia			i	R						X
P		Stratiotes aloides			i	R						X
P		Viola elatior			i	R						X
P		Wolffia arrhiza			i	R						X

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive « Habitats ») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	10 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	60 %
N15 : Autres terres arables	15 %
N16 : Forêts caducifoliées	10 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	5 %

Autres caractéristiques du site

Vulnérabilité : Les zones prairiales du Val de Saône sont actuellement menacées par la mise en culture qui occasionne une régression rapide des habitats naturels et entraîne la disparition irréversible des plantes les plus sensibles et rares ainsi qu'une dégradation des zones humides (mares, frayères à Brochet).

Le développement de la populiculture provoque également la disparition d'espaces de prairies et un morcellement des espaces ouverts et la réduction des territoires de reproduction de l'avifaune (Râle de Genêts, Courlis cendré...). La préparation et l'entretien des plantations entraînent directement une disparition des groupements végétaux les plus sensibles.

Ce site est également convoité pour l'exploitations de granulats causant une disparition directe de milieux qui ne peut être compensée par la création de plans d'eau.

4.2 Qualité et importance

Le Val de Saône représente dans le quart Nord Est de la France une entité régionale tout à fait originale. Ce vaste couloir alluvial reste tributaire tout au long de l'année des variations du régime hydrique de la Saône et des sols des premières terrasses alluviales avoisinantes.

Des sols sains aux sols les plus humides s'étendent des prairies de fauche inondables caractérisées par la présence de nombreuses espèces végétales à forte valeur patrimoniale : Gratiolle officinale, Violette élevée, Renoncule à feuilles d'Ophioglosse, Orchis à fleurs lâches. Elles sont également lieu de nidification de plusieurs espèces d'oiseaux remarquables et notamment du Râle de Genêts, espèces en régression à l'échelle européenne (ici sont recensés les derniers couples de Bourgogne) et du Courlis cendré.

Les bas fonds les plus humides sont utilisés pour le frai du Brochet.

Quelques parcelles de forêt alluviale à bois dur dans le lit majeur (chênaie pédonculaire à Frêne et Orme) et plus localement des forêts à bois tendre (Aulne et Saule) sont recensées.

Les milieux aquatiques tels que mares et bras morts présentent une végétation à forte valeur patrimoniale et sont utilisés par de nombreux amphibiens.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
L	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I



L	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		I
L	A08	Fertilisation		I
L	C01.01	Extraction de sable et graviers		O
M	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		O
M	E01.01	Urbanisation continue		O
M	E02.01	Usine		O
M	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		O
M	J02.12	Endigages, remblais, plages artificielles		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	L08	Inondation (processus naturels)		I
M	A03	Fauche de prairies		B

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Domaine communal	%
Domaine privé de l'état	%

4.5 Documentation

SALVI D., 1994 - Plan de gestion biologique : prairies et bocage d'Ouroux - CSNB, Conseil Régional de Bourgogne, Conseil Général 71.

CHAMBAUD D., OBERTI D., 1995 - Etude des milieux naturels du Val de Saône. Typologie et caractérisation fonctionnelle des prairies inondables du Val de Saône de Jussey à Macon (départements 70, 21, 71, 01) - CAE, Laboratoire Ecologie DIJON, Syndicat mixte d'étude pour l'aménagement du bassin de la Saône et du Doubs, Agence de l'eau RMC, Minist. de l'Environnement.

BELBEOC'H L. et al., 1998 - Contribution à l'étude des forêts inondables du Val de Saône - Diversité et naturalité. ENESAD DIJON, ONF

COURET C., 1994 - Plan de gestion biologique : Ile Chaumette - CSNB, Conseil Régional de Bourgogne, Conseil Général 71

Laboratoire d'Ecologie, DIJON, 1994 - Etude des milieux naturels du Val de Saône; Intérêt écologique et fonctionnel des milieux aquatiques et terrestres du Val de Saône. Syndicat mixte d'étude pour l'aménagement du bassin de la Saône et du Doubs, Agence de l'Eau RMC, Minist. de l'Environnement, texte + atlas

Syndicat mixte d'étude pour l'aménagement du bassin de la Saône et du Doubs, 1997 - Le plan de gestion du Val de Saône.

Lien(s) :



5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
15	Terrain acquis par un conservatoire d'espaces naturels	2 %
42	Réserve naturelle conventionnelle	1 %
53	Réserve de chasse et de faune sauvage du domaine public fluvial	2 %
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	9 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
15	Prairies et bocage d'Ouroux/Saône acquises par le CSNB		2%
42	Ile Chaumette en convention CSNB / particulier		1%
53	3 réserves de chasse du DPF		2%
22	FC de Lalheue, Laives, Gigny, Boyer, Varennes-le-Grand		9%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : - Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons - Chemin du Moulin des Etangs 21600 FENAY - Syndicat mixte pour l'aménagement du bassin de la Saône et du Doubs - ONF - 29 rue de Talant 21000 DIJON

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom :
Lien :



[http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/clientBookline/service/reference.asp?](http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/clientBookline/service/reference.asp?INSTANCE=exploitation&OUTPUT=PORTAL&DOCID=IFD_REFDOC_0190739&DOCBASE=IFD_SIDE)

[INSTANCE=exploitation&OUTPUT=PORTAL&DOCID=IFD_REFDOC_0190739&DOCBASE=IFD_SIDE](http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/clientBookline/service/reference.asp?INSTANCE=exploitation&OUTPUT=PORTAL&DOCID=IFD_REFDOC_0190739&DOCBASE=IFD_SIDE)

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation

Etude du milieu naturel du val de Saône dans le cadre de l'établissement du plan de gestion de la vallée de la Saône (Universités de Dijon et Lyon).

Plusieurs parcelles ont été acquises par le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons.

Les principaux objectifs de gestion sont :

- l'entretien des formations : cariçaie, bocage ;
- la restauration des formations prairiales par coupe des ligneux et broyage, puis fauche annuelle ;
- la favorisation de la nidification des Cigognes par la pose de nichoirs ;
- la lutte contre le déclin des populations de Râle de Genêts par une fauche retardée ;
- l'information et adhésion du public ;
- l'évolution spontanée de quelques secteurs vers la forêt 91E0.

Pour l'île Chaumette :

- limiter l'atterrissement et l'envahissement des plantes aquatiques,
- développer l'accueil et la pédagogie.

Ce site a été identifié comme zone à vocation dominante de prairie dans le plan de gestion du Val de Saône entre Chalon/Saône et Tournus qui préconise :

- l'amélioration des conditions d'écoulement,
- la protection des zones habitées,
- et, pour les prairies à forte valeur patrimoniale, une stabilisation de la surface toujours en herbe actuelle afin de conserver les possibilités de halte migratoire pour la Cigogne blanche et de reproduction pour le Râle de Genêts.